

FLASH INFO CFDT CE Fonctions Support Finances

des 21 et 22 novembre 2018

ASC : Une année 2019 dans la continuité de 2018

L'efficacité démontrée et le succès rencontré par les prestations ASC 2018 - présentées par la CFDT avec le soutien de la CFTC et FO - ont été tels que celles-ci ont été reconduites à l'identique pour l'année 2019.

Le budget ASC 2019 permet donc le maintien de toutes les prestations, automatiques ou sur demande pour 2019 : les CESU et CESU handicap, la prestation secours, les prestations liées à l'enfance (PAS Handicap Enfant, PAS Garde, vacances enfants, séjours scolaires, etc...), les prestations de rentrée scolaire et l'allocation scolarité, la prestation de fin d'année identique à celle de 2018 (140€ pour les salariés et 50€ par enfant), le spectacle de fin d'année, le budget dédié à la médiathèque du CE.

Notez bien que vous avez jusqu'au 13 janvier 2019 pour utiliser le montant global de votre Pack Culture et Vacances 2018.

Dès fin janvier 2019, vous pourrez utiliser, en toute liberté, le montant global de votre Pack Culture et Vacances 2019.

Au travers de son budget ASC 2019, la CFDT n'a qu'un seul objectif : continuer à offrir à tous les salariés, sans exception, des ASC variées, accessibles et ce, quels que soient le statut, les revenus ou la situation familiale de chacun.

Médiathèque Bridge : Dans un monde perpétuellement en mouvement, où la digitalisation et l'agilité deviennent incontournables, la médiathèque, lieu de quiétude et de culture, est un avantage précieux qu'il convient de préserver. La CFDT a œuvré depuis plusieurs mois, pour que la médiathèque du CE FSF soit repositionnée sur Bridge, futur siège social d'Orange, avec des modalités similaires à celles d'ODS.

Information sur le projet Kilimandjaro (MEA) : la fin du suspens

Après de très longs mois d'attente pour les salariés d'OMEA, la liste des postes délocalisés à Casablanca est enfin connue. Si l'objectif de renforcement de l'identité régionale et de renforcement de la proximité avec les filiales qui présidait au projet Kilimandjaro était compréhensible, nous ne pouvons comprendre, faute de précisions, la mise en œuvre pratique de cette stratégie : des équipes scindées sans que l'on sache pourquoi, des managers partant quand leur équipe reste à Paris, des critères de choix variable selon les équipes, etc... 42 personnes sur 149 devront donc faire le choix de suivre ou non leur poste d'activité. Y aurait-il dans cette réorganisation une seconde étape dont nous n'ayons pas à ce jour connaissance ?

La CFDT, rejoint par FO, CFTC et SUD, réaffirme sa volonté exprimée depuis le début du projet d'ouvrir une négociation collective sur les conditions de mobilité et les dispositifs d'accompagnement des salariés qui suivront leur poste au Maroc et sur l'accompagnement de ceux qui resteront à Paris alors même que leur poste est délocalisé.

La CFE CGC ne veut pas d'accord pour l'ensemble des salariés.

Information sur le projet d'évolution de la DRH Groupe

Confronté à une transformation qui s'accélère, l'ajustement de l'organisation de la DRH Groupe pour s'ancrer dans les choix stratégiques d'Orange fait passer le nombre de Directions de 10 à 7, à effectifs constants de 1143 salariés. Ces 7 nouvelles Directions sont : « Relations sociales Groupe », « Transformation RH et fonctions corporate », « Prospective, stratégie et solutions RH », « Itinéraires professionnels et reconnaissance », « Développement managérial et talents », « Formation et Développement des compétences Groupe », « QVT et services aux salariés ».

La CFDT prend acte de l'effort de simplification et de lisibilité porté par ce projet. Elle sera vigilante à ce que ces regroupements ne laissent personne sur le bord de la route, et à ce que les collectifs de travail soient préservés.

Bilan Concordance et évolutions 2019 des CSRH

Du fait d'une politique de décroissance de l'emploi au sein du groupe, la direction des CSRH adapte son organisation et propose de passer d'une organisation managériale territoriale à une organisation métier qui serait traitée par l'ensemble des CSRH. L'automatisation des tâches récurrentes et fastidieuses permettra de recentrer l'activité sur les tâches complexes. L'externalisation, si besoin, n'est pas exclue.

La CFDT a questionné l'entreprise sur :

- l'impact de l'amplification des solutions SI pour favoriser l'expérience salarié (GPEC des effectifs futurs)
- l'impact du prélèvement à la source sur l'activité de l'accueil CSRH, et les solutions envisagées en cas de dysfonctionnement.

Information sur le projet Sister (SI Supply des TERminaux)

SIGALE ne pouvant plus répondre aux évolutions fonctionnelles indispensables d'adaptation aux exigences du marché, l'entreprise nous présente l'arrivée du projet Sister.

Les difficultés rencontrées par le personnel des Achats et de la Finance avec l'arrivée d'O'Fusion, nous inquiète car Sister est également un produit Oracle.

A ces difficultés pourraient s'ajouter les impacts sur l'ensemble des processus et des salariés de la Supply chain.

La CFDT attend de l'entreprise, la communication de l'enveloppe budgétaire qui sera allouée à la conduite du changement ainsi que le plan d'action détaillé des formations et de l'accompagnement.

La CFDT sera aussi vigilante à l'accroissement de la charge de travail des équipes opérationnelles.

Consultation sur la sectorisation des médecins

Conformément au code du travail, un dossier sur la sectorisation des médecins du périmètre des Fonctions Support et Finances sur l'IDF a été présenté. La répartition par médecin est la suivante :

- Pour le Docteur LECIS : DRH COM, OMEA et le SG (hors stratégie et Cyber Défense) soit 1 715 salariés.
- Pour le Docteur RUIZ : DSP Etat-major, Contentieux, CSP, Etat-major Finances Etat-Major, Achat et Supply Chain, CSRH Melun et SG pour la partie Stratégie et Cyber Défense soit 1 311 salariés.

La CFDT a voté POUR cette sectorisation s'agissant d'une demande des médecins du travail.

Bilan 2017 sur les activités des assistantes sociales

Si la mission des Assistants Sociaux est la même sur tout le territoire, leur organisation reste différente entre la Province et l'IDF, ceci est justifié par la Direction, par le nombre de salariés plus importants en IDF. Nous notons aussi une hétérogénéité entre les Assistants Sociaux, certains sont salariés Orange et pour d'autres, prestataires externes.

Un tiers des interventions se font soit par mail ou par téléphone. Au niveau national, 54 assistants sociaux peuvent intervenir auprès des salariés de FSF dont 2 sur l'IDF : Jérémie Verin (01 44 44 53 11) et Anne Economou présente sur Allergy le lundi après-midi et le jeudi.

La CFDT regrette que le dossier soit essentiellement quantitatif. La CFDT s'interroge sur la baisse significative des aides financières accordées en 2017 (17 aides financières accordées) versus 2016 (55 aides).

La CFDT demande à ce que les Assistants Sociaux puissent continuer à maintenir le lien avec les salariés éloignés de l'entreprise et à intervenir en prévention primaire en amont des projets de réorganisations.

Situation financière intermédiaire des comptes du CE au 30 septembre 2018

La présentation faite, par l'Expert-Comptable du CE de la situation intermédiaire des comptes du CE au 30/09/2018, laisse apparaître que les comptes ASC et AEP 2018 sont conformes aux prévisions. C'est pourquoi, le CE FSF a voté, ce jour, les budgets AEP et ASC 2019 sensiblement identiques aux budgets 2018, pour permettre l'ouverture des prestations du CE au cours du mois de janvier 2019. Rappelons que 2019, sera la dernière année de cette mandature avant le passage à la nouvelle instance CSE (Comité Social et Economique).

Du 4 au 6 décembre 2018 pensez à voter pour la CFDT pour les élections CAP-CCP

Avec la CFDT, Ensemble, construisons notre Avenir

Vos contacts :

Sylvain COVEMAERKER (RSCE) 06 79 02 70 03

Sylvie ROTA (DSCO) 06 85 55 89 05

Vos élus :

Paolo GIUDICE, Michelle VINET, Philippe BOURGEON, Fabrice CORIOU, Carole NIDDAM, Anita IRIART-SORHONDO, Philippe ABADIE, Bernard BLEUSEZ, Géraldine HERITIER, Thierry BRICAUD, Isabelle DAYRES, Corinne ROGUET, Samah BRAHAM, Catherine BELEZY